



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Medecine scolaire

Question écrite n° 9909

### Texte de la question

M Jean-Claude Bois attire l'attention de M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, sur les problemes du service de sante scolaire et notamment sur la situation des medecins de sante scolaire. Faute de recrutements durables, ce service ne peut assurer pleinement les missions de prevention, de protection et de promotion de la sante de tous les enfants et adolescents scolarises que la loi et les textes reglementaires lui confient. Une veritable politique d'education a la sante aupres des jeunes, des parents et des enseignants est indispensable dans l'interet de la sante publique. Les medecins de sante scolaire s'interrogent sur leur avenir et la publication d'un decret statutaire creant un corps d'accueil susceptible d'integrer les differentes categories de medecins actuellement en fonction, d'effectuer les recrutements complementaires necessaires, repondrait a leurs inquietudes et leur permettrait de faire face aux missions qui sont les leurs. Il lui demande donc quelles mesures il envisage de prendre en ce domaine afin d'ameliorer la situation de toute une categorie de personnels au service de la sante de nos enfants.

### Texte de la réponse

Reponse. - En vertu de la repartition des competences gouvernementales arretees lors du rattachement de la sante scolaire au ministere de l'education nationale au 1er janvier 1985, ce departement s'est vu transferer les emplois d'infirmiere et d'assistante sociale. Le ministere de la solidarite continue a assurer la gestion des medecins et du personnel de secretariat qui demeurent mis a la disposition du service de sante scolaire. Compte tenu des difficultes generees par cette situation notamment en matiere de maitrise des moyens en personnel, des contacts on ete pris recemment avec le ministre de l'education nationale en vue de reunifier la gestion de l'ensemble des personnels travaillant dans ce service et de la placer totalement sous sa responsabilite. Cette proposition s'accompagne d'une reflexion sur la situation des medecins de sante scolaire dans la mesure ou le transfert des emplois pourrait etre l'occasion d'une consolidation statutaire. C'est donc dans ce cadre que des solutions pourraient etre recherchees pour remedier a la situation preoccupante du service de sante scolaire.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bois Jean-Claude](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9909

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** solidarité, de la santé et de la protection sociale

**Ministère attributaire :** solidarité, de la santé et de la protection sociale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 février 1989, page 853